

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 2230000: cp nationale des sports

En vigueur au 01/07/2026 (Dernière actualisation de la page 01/07/2026)

RMMMG:

Indexation de 1,92248380795701% en 7/2026.

Footballeurs professionnels hors EEE:

Indexation de 2,8065144% en 7/2026.

1. SALAIRE: REVENU MINIMUM MOYEN GARANTI

Revenu	
Montant annuel	26530.5

2. SALAIRE: Footballeurs professionnels hors EEE

Le revenu annuel brut minimum garanti pour cette catégorie de footballeurs rémunérés travaillant à temps partiel, quelle que soit la durée hebdomadaire de leur travail, ne doit pas être inférieur à la moitié du revenu annuel minimum garanti pour les employés qui travaillent à temps plein.

Revenu	
Montant annuel	112250.39